

VACANCES D'AUTOMNE 2024 pour les enfants de 6 à 11 ans

SAINT-PEROLLAIS

EXTERIEUR

Nom de l'enfant : Prénom :

Date de naissance :

Mail :

Adresse :

Ecole: Nom de l'enseignant :

Numéro allocataire et CAF d'origine :

OU pour les ressortissants MSA Ardèche, n° INSEE de l'assuré MSA :

Repas sans viande

JOURNEE(S) RETENUE(S) * :

Les sens en éveil

- Lundi 21 octobre : Journée photos ... Activité manuelle et rallye photos.
- Mardi 22 octobre : Confection du goûter et grand jeu « la fureur ».
- Mercredi 23 octobre : Journée Fort Boyard, viens aiguïser tes sens pour remporter un maximum de clés.
- Jeudi 24 octobre : Visite de la Cité du chocolat avec un atelier découverte « le jeu de la dégustation » et balade dans les coteaux.
(Inscription possible seulement si vous inscrivez votre enfant deux autres jours de la même semaine)
- Vendredi 25 octobre : Sortie à la ludothèque et médiathèque de Guilhaerand-Granges.

Un tour de jeux !

- Lundi 28 octobre : Préparation et animation d'une kermesse pour les 3-6 ans.
- Mardi 29 octobre : Sortie au laser game à Bourg-les-Valence.*
(Inscription possible seulement si vous inscrivez votre enfant un autre jour de la même semaine)
- Mercredi 30 octobre : Sac...Ados se transforme en casino le temps d'une journée !
- Jeudi 31 octobre : Fêtons Halloween ! Passage dans le centre-ville pour récolter un maximum de friandises indispensables à la boum prévue avec les 3-6 ans. N'oublie pas ton déguisement.

Je soussigné (e),

autorise mon fils , ma fille à participer aux activités pendant les vacances d'automne 2024.

A, le2024.

Signature des parent(s),

◆◆◆◆

Joindre :

- La fiche d'inscription et l'autorisation de sortie si nécessaire

Les documents suivants sont valables pour l'année scolaire (septembre à août) à condition qu'il n'y ait eu aucune modification pour la période en cours :

- La fiche individuelle de renseignements de l'enfant si elle n'a pas été refaite l'année dernière.
- Le règlement intérieur,
- Une attestation d'Assurance en Responsabilité Civile,
- La photocopie de la dernière notification du **numéro d'allocataire** délivrée par la CAF ou l'autorisation d'accéder au site professionnel seulement pour **la Caf du haut Vivarais**
- Pour les Saint-Pérollais, un justificatif de domicile.

Votre dossier sera pris en compte si la capacité d'accueil du centre n'est pas atteinte lors de l'enregistrement de votre inscription et si vous êtes à jour de vos règlements.

**A retourner obligatoirement avant le Jeudi 17 octobre 2024 à l'espace Mialan, au
Service Sport Jeunesse, 45 Rue de la République 04.81.16.08.07**

Pour les familles extérieures à Saint-Péray, inscriptions à partir du 3 octobre 2024

TOUT DOSSIER REMIS INCOMPLET SERA REFUSE

REGLEMENT INTERIEUR

Je soussigné(e).....responsable légal de (ou des) l'enfant(s).....atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur du centre de loisirs municipal « sac...ados » approuvé par le conseil municipal à la date du 14 décembre 2023 et m'engage à m'y conformer.

Saint-Péray, le

Signature des parents ou du responsable légal précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »,

AUTORISATION ACCES CAF PRO (seulement pour la caf du Haut Vivarais)

La Caf du haut Vivarais met à notre disposition un service internet à caractère professionnel qui nous permet de consulter directement les éléments de votre dossier CAF nécessaire à l'exercice de notre mission. Cette communication est limitée aux données qui nous sont indispensables, leur confidentialité est assurée. Conformément à la loi du 06/01/1978 (informatique et libertés) vous pouvez vous opposer à cette consultation. Vous devez alors nous fournir directement les informations nécessaires au traitement de votre dossier.

Je soussigné (e), (Cocher la case correspondant à votre choix)

autorise la mairie à avoir accès à la consultation de mon dossier à la caf du Haut Vivarais

ou

je fournis ma dernière notification CAF précisant mon quotient familial.

En cas d'absence de justificatif ou d'autorisation d'accès au dossier CAF, Le tarif maximum sera appliqué.

A, le

Signature des parent(s),

AUTORISATION DE SORTIR SEUL

Je soussigné(e)..... responsable légal de l'enfant (père, mère, tuteur*).....autorise

mon enfant à regagner son domicile par ses propres moyens pendant les vacances d'automne 2024.

Signature du responsable légal de l'enfant

* rayer les mentions inutiles